



Syndicat National des Agents de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

10, rue Auguste Blanqui - 93100 Montreuil

☎ : 01 41 63 51 40 et 42

@ : cgt@dgccrf.finances.gouv.fr - www.cgt-ccrf.net

ELECTIONS DANS LES DREETS POUR UN RENOUVEAU DE NOS MISSIONS

La CGT revendique une redéfinition de nos missions en résorbant les césures entre le niveau national, le régional et le départemental. En effet, celles-ci sont préjudiciables à l'application de la législation sur tout le territoire, notamment en matière de concurrence.

L'application de la RGPP/REATE à la mission concurrence n'a pas marqué de progrès en la matière. Il est même nécessaire de redévelopper nos missions en matière de contrôle économique, notamment sur le suivi des marchés publics (10 % du PIB national). La position de la France a été d'ailleurs dégradée dans les classements internationaux de lutte contre la corruption.

La CGT milite pour la redéfinition de l'activité de pilotage des pôles C. L'administration Centrale ne se soucie pas des contraintes locales et se défausse sur les agents-pilotes qui ne disposent d'aucune marge de manœuvre. Pour tout cela, la CGT demande le recrutement d'agents pour assurer une présence de la DGCCRF à tous les échelons de ses implantations. Ceci participerait à retrouver une cohérence de nos services et de nos missions.

La mission « Loyauté », par exemple, peut bien évidemment, dans le cadre d'un Ordre Public Économique permettant la lutte contre la fraude économique, être associée aux enquêtes en matière de Commande Publique. Encore faut-il une volonté politique et une évolution réglementaire qui aillent à l'encontre de la dérégulation prônée par le néo-libéralisme.

L'OTE la boîte à outil de la réforme, a créé les SGC qui selon même notre directrice générale « n'a apporté aucune valeur ajoutée à notre service ». Pour la CGT c'est même une dégradation des conditions de travail. Leur mise en place a déjà montré des limites et des lacunes, dans le registre de la gestion du personnel, l'enregistrement des congés ou la gestion des véhicules de service.

L'ATE qui a engendré Interministérialité et Préfectoralisation, est passée à une nouvelle étape avec les modifications des structures et administrations de l'Etat. Les initiales « CC » ont disparu avec l'unique lettre « E » supprimant un peu plus notre visibilité.

Avec, le PSATE, nouvelle étape, les conséquences irréversibles seront :

- la mise en concurrence des territoires ;
- la possibilité de déroger aux règles et normes (immobilier, environnement) ;
- la possibilité pour le Préfet d'embaucher des agents non titulaires et de disposer de 3 % des effectifs à discrétion ;
- l'abandon de missions, de nouvelles fusions, des privatisations ou externalisations.

La CGT s'engage résolument contre ces réformes destructrices. Elle réaffirme l'existence d'une alternative progressiste.

La CGT appelle l'ensemble des personnels à rejoindre sa démarche en la soutenant lors du prochain scrutin professionnel.